

COMMUNE DE TOSSIAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six,
Le 5 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans son lieu habituel de réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DAVI, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 14

Date de convocation : 27/02/2026

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Bruno BOUILLLOUX	Excusé – Pouvoir à Jean-Marie DAVI	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Philippe BONNEFIN	X	Emma GATINEAU	absente
Frédéric CHARVET	X		

Madame Sabine RUY a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2026-03-005: Fongibilité des crédits

Considérant la mise en place de la M57 depuis le 1^{er} janvier 2024

Le Conseil Municipal peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité


AUTORISE monsieur le Maire à procéder pour l'exercice 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section

HABILITE monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution

Accusé de réception en préfecture
001-210104220-20260305-2026-03-005-DE
Date de réception préfecture : 17/03/2026

Acte rendu exécutoire
déposé en Préfecture
le : 17 MARS 2026
Publié ou notifié
le : 17 MARS 2026

Pour le Maire
Le Maire
Jean-Marie DAVI



Accusé de réception en préfecture
001-210104220-20260305-2026-03-005-DE
Date de réception préfecture : 17/03/2026